

Manager de club sportif

RNCP2692 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	335
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Claude Bernard - Lyon 1

<http://www.univ-lyon1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le manager-animateur de club sportif accueille des publics différents (enfants, adultes, personnes du 3ème âge) qu'il encadre dans une perspective d'animation et d'entraînement. Il organise un programme d'activités en respectant une progression pédagogique. Il peut coordonner une équipe pédagogique de bénévoles. Il participe à la gestion administrative (suivi des licences, courrier, comptabilité, budget) et informatique (bases de données des adhérents, planning) du club en collaboration avec les dirigeants. Il cherche à optimiser l'utilisation des équipements. Il peut également prendre part à la gestion du personnel.

Il accompagne la conception et la mise en œuvre d'une démarche stratégique et marketing à partir de l'analyse de la situation du club (interne et par rapport à son environnement). Il développe la recherche de financements publics et privés pour l'association sportive. Il met en place des opérations de promotion (conception et mise en œuvre de manifestations sportives, sponsoring...) et évalue leurs retombées. Il réalise des documents de communication interne et externe (plaquette publicitaire, journal interne).

Cette personne dispose donc d'une double compétence : d'une part, d'intervention pédagogique et d'encadrement sportif de différents publics en veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers et d'autre part, de développement et d'administration d'une association sportive aux côtés de dirigeants bénévoles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Encadrer des activités sportives en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers. Participer à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie et d'un projet de développement de club.

Suivre et analyser la situation comptable, financière et fiscale d'une association.

Concevoir et mettre en œuvre un management des ressources humaines adapté à la situation d'une association, ainsi qu'un plan marketing et une recherche de financement.

Savoir organiser les différentes étapes d'un événement sportif.

Utiliser l'informatique sur un plan administratif (comptable, gestion de base de données...) et de communication (site Internet, réalisation de documents promotionnels...).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce la fonction d'animateur-développeur et de gestionnaire dans des clubs sportifs de taille moyenne du secteur associatif ou d'agent de développement des comités départementaux et régionaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette activité est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le DEUST «Manager et animateur de club sportif».

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Professionnels et universitaires

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2692/>